

Objet : Préavis de grève pour la période du 20 février au 22 avril 2023

Monsieur le recteur,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour les jours suivants : 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28 février 2023, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31 mars 2023, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, et 22 avril 2023

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire et d'enseignement au chômage (AED-AESH).
- Titularisation de tous les personnels non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP
- Contre les réformes du lycée général, du bac et du lycée professionnel et contre Parcoursup
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Contre le projet de loi « école de la confiance »
- Contre la réforme des retraites

Je vous prie de croire, monsieur le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL
Jules Siran, co-secrétaire général académique

